

Déclaration de M. François Hollande, Président de la République, sur la lutte contre la pauvreté, à Paris le 23 juin 2016.

Mesdames les ministres,

Monsieur le ministre,

Mesdames, messieurs les élus,

Mon colonel, Monsieur le président,

Et je salue aussi tous les amis bénévoles, professionnels, résidents qui sont là.

J'avais promis de venir inaugurer la Cité de Refuge. Je voulais y venir pour le symbole qu'elle porte, pour son nom, Le Refuge, au moment où des milliers, parfois même des dizaines de milliers de personnes cherchent une porte, cherchent après un long exil à trouver un accueil. Quelquefois, l'exil est lié à la géographie, à la distance. Parfois, l'exil peut être tout simplement intérieur, il y a des personnes vivant ici depuis longtemps qui cherchent aussi le refuge. C'est ce que vous avez voulu faire à travers cette réalisation, à bien des égards incomparable puisqu'il y a là une restauration patrimoniale remarquable et un projet social exemplaire.

Vous l'avez dit monsieur le président, le Centre était d'abord un monument, un bâtiment classé depuis 1975 monument historique, avec tout ce que cela peut comporter de fierté et en même temps de contraintes.

Vous l'avez mesurée la contrainte, puisqu'il fallait réhabiliter un lieu d'Histoire, un lieu qui avait été ici tracé par le geste de LE CORBUSIER et même temps adapter les logements aux exigences de l'habitat que les plus démunis veulent aussi voir respecter pour eux-mêmes, c'est-à-dire de pouvoir résider dans des chambres individuelles avec le confort nécessaire.

Vous avez donc pratiqué ce que vos architectes ont appelé « la conservation active », c'est-à-dire que vous avez grâce à une gouvernance collective satisfait les exigences patrimoniales et en même temps, réussi à porter tout au long de ces travaux et surtout après leur réalisation, une attention particulière pour les usagers, pour les résidents.

Je veux donc saluer les architectes François CHATILLON et François GRUSON qui ont su redonner ici, dans ce 13ème arrondissement, couleurs, volumes, escaliers, perspectives. Je veux également saluer les financeurs, vous les avez rappelés, je ne ferai pas là la longue liste de tous ceux qui y ont contribué, l'Etat en premier, mais il y a eu vraiment le concours de tous : collectivités locales bien sûr mais également Action logement, Caisse des Dépôts, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat. Je crois qu'aucun guichet n'a été oublié.

Lorsque vous avez frappé aux portes de ces établissements ou de ces administrations, il y a eu une très grande compréhension par rapport au projet que vous portiez. Cette réhabilitation, s'inscrit dans un esprit humaniste, le vôtre, l'Armée du Salut, et s'inscrit également dans l'histoire du lieu.

Il avait été bâti ce monument, ce centre, en pleine année de crise, c'était la période des années 30. Là-encore venaient chercher refuge des exilés, des relégués, des pourchassés mais également ceux et celles que la crise avait rejetés. C'est pourquoi l'Armée du Salut avait voulu créer un lieu spécifique dans cette période de crise, pour que les plus fragiles puissent y être accueillis. Une cité où, comme l'avait dit Albin PEYRON, alors Commandeur de l'Armée du Salut « où le nomade, le fatigué, le désespéré, le meurt de faim, le sans taudis, le sans foi, le sans dieu » pourrait venir avec la certitude d'être accueillis.

Je ne suis pas sûr qu'aujourd'hui, si cette phrase était prononcée elle susciterait le même

enthousiasme, la même considération que dans les années 30. Quand on parle des plus pauvres, on a parfois l'impression de déranger les autres et quand on parle des plus fragiles, on a parfois le sentiment que l'on viendrait prodiguer un assistanat, une forme de détournement de fonds publics pour celles et ceux qui ne pourraient pas travailler ou qui seraient trop fragiles.

Eh bien non ! Dans la France d'aujourd'hui et ce sera je l'espère toujours le cas les plus fragiles, les plus démunis, les plus modestes ont droit de cité et leur cité n'est pas simplement un refuge, leur cité c'est la République française dans son ensemble. Voilà pourquoi il était très important que nous puissions ici montrer ce qu'est un centre d'hébergement et de réinsertion sociale. Je prononce les mots et pas simplement le sigle CHRS.

Qu'est-ce qu'un Centre d'hébergement et de réinsertion sociale ? C'est pour des femmes, des hommes célibataires ou en couple, français ou étrangers, jeunes ou moins jeunes qui cherchent à un moment de leur vie à pouvoir faire une pause et à pouvoir repartir. D'ailleurs, c'est tout le sens du mot refuge. Un refuge est un lieu où l'on se retire pour être en sécurité, on l'est ici, mais c'est aussi un abri servant de point de départ pour des courses en montagne ou ailleurs. Et donc ici, c'est une pause avant un nouveau départ.

Ce qui compte, c'est de pouvoir être accueilli mais ce qui compte encore davantage, c'est de pouvoir repartir. C'est d'ailleurs ce que Simone VEIL lorsqu'elle était venue ici en 1978 avait dit : « souhaitons, c'étaient ses mots, que lorsque ceux qui seront accueillis ici repasseront le seuil du centre après y avoir séjourné, puissent avoir la force suffisante pour poursuivre par leurs propres moyens la route sur laquelle ils se sont engagés ». Eh bien ! C'est tout le sens de l'accompagnement des personnes en grande précarité.

Alors que faisons-nous pour ces personnes en grande précarité ? L'Etat d'abord, le Gouvernement, depuis 2012. Il y a cette première exigence qui est d'assurer que la Sécurité sociale, cette grande conquête de l'après-guerre puisse être non seulement préservée, conservée, mais élargie. Il s'agissait d'abord de rééquilibrer ses comptes et la ministre des Affaires sociales peut être fière qu'après ces 4 années, nous ayons pu diminuer le déficit de la Sécurité sociale pour qu'elle n'ait pas à s'endetter davantage, tout en ayant remis en cause aucun droit, aucune prestation et aucun accès aux soins.

Nous avons même été au-delà, nous avons soutenu la politique familiale en permettant que des services nouveaux puissent être offerts et aussi en donnant davantage à ceux qui avaient le plus besoin, c'est-à-dire les personnes en situation monoparentale ou des familles modestes. Nous avons également élargi l'accès aux soins avec la généralisation de la complémentaire santé. Mais que constate-t-on ? Malgré ce renforcement de la Sécurité sociale, la pauvreté n'a pas disparu. Alors il a fallu aussi en 2013 lancer un plan contre la pauvreté. Depuis 3 ans, 2.500.000 ménages ont été concernés par la revalorisation de 10 % du RSA, 10 % de revalorisation alors que les prix n'augmentent pas, 10 % de pouvoir d'achat. Je sais que certains trouveront que c'est trop, d'autres que ce n'est pas assez, mais il nous paraissait nécessaire tout en encourageant le travail j'y reviendrai de faire en sorte que le revenu qui n'est pas encore universel, ce revenu qui peut être proposé à ceux qui n'ont rien, puisse être non seulement garanti mais amélioré.

De la même manière, 1.200.000 foyers très modestes ont bénéficié de revalorisation des prestations familiales. Je n'oublie pas la garantie contre les impayés de pension alimentaire qui est une source de sécurité pour les familles monoparentales.

Mais le plan pauvreté, c'est aussi pour faire connaître les droits, car nous sommes dans un pays où l'on revendique toujours des droits et on ne les connaît pas nécessairement. On y accède pas ou plutôt ceux qui n'y accèdent pas sont les plus modestes, les plus fragiles. Donc 400.000 rendez-vous des droits ont été proposés par les Caisses d'Allocations Familiales. Il y a eu aussi des mesures pour lutter contre le surendettement, pour élargir donc l'aide à la complémentaire santé et puis la simplification des procédures administratives.

Voilà pourquoi il faut se battre, c'est l'expression que vous avez utilisée. Oui il faut se battre, se battre toujours pour que nous puissions faire avancer les droits, pour que nous puissions améliorer la situation des plus modestes. L'ambition que je porte depuis 4 ans est de réduire les inégalités dans notre pays

dans notre pays.

C'est long de réduire les inégalités dans notre pays, parce que c'est un processus et que nous devons le prendre dans toutes ses dimensions et nous l'avons vu aujourd'hui. Le logement, nous y sommes avec la création de 33.000 places d'hébergement d'urgence supplémentaires, ce qui fait la ministre Emma COSSE me le rappelait que nous avons chaque soir 112.000 places proposées aux qui sont sans toit. Et nous savons que c'est encore insuffisant à certaines périodes.

S'ajoutent les 80.000 places de logements accompagnés, de manière à réduire les nuitées hôtelières. Nous avons besoin de capacités d'accueil pour faire face à la crise migratoire, aux demandeurs d'asile et nous avons augmenté de 70 % les capacités d'accueil pour ces personnes. Mais au-delà, il y a des logements aussi sociaux que nous devons mettre en uvre £ et nous avons, en 4 ans, construit 360.000 logements sociaux dont 25 % très sociaux.

Il y a aussi ce que nous avons à faire en matière d'emploi et tout à l'heure, il m'a été démontré que les politiques d'insertion, comme celles que vous menez ici, sont les plus efficaces. Alors que nous avons lancé le plan « 500.000 formations », nous allons étendre la garantie jeunes pour ceux qui ne sont ni en emploi ni en formation. C'est l'une des règles d'or sociales définies par l'Armée du Salut, qui m'avait été proposée en 2012, lors de l'élection présidentielle, faire qu'il y ait une possibilité d'éducation pour tous.

C'est ce que nous avons introduit dans le projet de loi travail à travers le compte personnel d'activité, qui va être une solution supplémentaire pour tous ceux demandeurs d'emploi, jeunes en formation et bien sûr travailleurs ayant une expérience de pouvoir disposer de capacités pour se former, pour se qualifier tout au long de leur vie.

Alors sur ce projet de loi, nous irons jusqu'au bout parce que c'est essentiel de pouvoir non seulement permettre que les entreprises puissent embaucher davantage, qu'il puisse y avoir davantage de formations pour ceux qui sont les plus éloignés de l'emploi, davantage d'embauches avec des contrats à durée indéterminée £ et davantage aussi pour ce que nous pouvons faire en matière d'insertion.

Nous avons aussi cette volonté de permettre qu'il y ait un accompagnement personnalisé. Les politiques sociales, ce ne sont pas des chiffres, ce ne sont pas simplement des dispositifs, ce ne sont pas simplement des grandes mécaniques, c'est aussi tout ce qui relève de la personnalisation de l'action sociale.

Et là également, une grande réforme a eu lieu : la réforme du travail social. Pour faire que nous puissions être autre chose que simplement des dispensateurs de financements ou d'allocations, que nous puissions accompagner chaque personne vers les lieux où elle peut être accueillie ou les dispositifs dont elle peut bénéficier. C'est cela l'ambition d'une politique sociale.

Je suis ici dans une cité, je l'ai dit, tout à fait symbolique, dans un quartier le 13ème arrondissement qui reste justement populaire, avec une mixité sociale. C'est possible, y compris dans une grande capitale comme Paris. Là-encore, il faut nous battre ensemble car pour arriver à cette mixité sociale, même les mots d'encouragement n'y suffisent pas £ et les incitations pas davantage.

D'où le projet de loi égalité-citoyenneté, en discussion au Parlement, pour permettre, pour obliger même, que des communes qui n'ont pas rempli leurs obligations puissent également accueillir et construire des logements sociaux.

Nous avons ensemble la même volonté, faire que la dignité humaine soit préservée. Nous, nous le faisons parce que nous avons ce devoir au nom de la République £ vous, vous le faites, -vous tous- parce que vous avez décidé de le faire. Vous êtes engagés pour le faire. Vous avez le bénévolat, le volontariat au cur mais vous avez aussi cette exigence professionnelle de recourir à des salariés qui peuvent apporter leurs compétences aux personnes que vous accueillez.

Dans une société comme la France, nous avons besoin des deux. Nous avons besoin d'un Etat ou d'acteurs publics qui prennent des engagements financiers, qui assurent des protections, qui permettent la redistribution. Mais nous avons aussi besoin d'une société vivante, de citoyens actifs, impliqués, qui veulent se lancer dans cette grande aventure qu'est la démocratie participative. C'est ce que vous faites ici, y compris en associant les personnes que vous

accueillez aux décisions qui les concernent.

Eh bien ! Une société, la nôtre en particulier, ne peut avancer que s'il y a ces deux piliers : le pilier de l'Etat en tant que garant de l'unité nationale, de la solidarité nationale et puis le pilier de l'engagement citoyen, celui que l'Armée du Salut a depuis longtemps voulu porter. Et si la République peut être vivante, c'est parce qu'elle sait marcher sur ses deux pieds. Ce que je ne voudrais pas pour mon pays, c'est que l'on entame la solidarité nationale, que l'on se renvoie la responsabilité individuelle d'assurer le bien-être pour tous. Non. Il n'y a pas de générosité sans qu'il y ait de solidarité nationale, il n'y a pas ici ceux qui seraient davantage préoccupés des pauvres, il y a une société qui se bat, parce qu'elle veut être la France.

Merci.